

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-58/SG/FP portant affectation du personnel.

n° 75-58/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 janvier 1975

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1975

Date du numéro
10 février 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Roble Boeuh Wais, agent technique et ouvrier de classe exceptionnelle du corps territorial des Travaux publics et du Port, précédemment en service au Ministère de la Fonction publique, est, pour compter du 8 janvier 1975, date d'expiration de son congé, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme en remplacement numérique de M. Roble Ragab Chami, admis à une pension de retraite (PB n°48/CT). Art. 2. —M. Ismael Obsie Egue, agent technique principal 1er échelon du corps territorial des Travaux publics et du Port, affecté pour ordre au Ministère de la Fonction publique, est muté définitivement audit ministère pour compter du 8 janvier 1975, le en remplacement numérique de M. Roble Boeuh Wais, appelé à d'autres fonctions (PB n° 3/CT).